Mardi 13 février se tiendra le CDEN, commission présidée par le préfet et le président du Conseil Départemental, où le DASEN présentera les mesures d'ouverture et de fermeture de classe.

Les parents, les élu.es avons la responsabilité de contester la fermeture envisagée et garder notre classe, ce n'est pas perdu, nous pouvons, si nous faisons suffisamment de bruit faire reculer l'Inspection Académique, des précédents existent !!!

Parlons-en autour de nous !